



**HAL**  
open science

## Siméon Mallevaud et les Annales Calveriennes (1671) : un récollet au service des bénédictines du Calvaire

Fabienne Henryot

### ► To cite this version:

Fabienne Henryot. Siméon Mallevaud et les Annales Calveriennes (1671) : un récollet au service des bénédictines du Calvaire. Odon Hurel. Les bénédictines de Notre-Dame du Calvaire (XVIIe-XXIe siècles), Limoges, Presses universitaires de Limoges, pp.145-158, 2021. halshs-04206434

**HAL Id: halshs-04206434**

**<https://shs.hal.science/halshs-04206434>**

Submitted on 13 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## Siméon Mallevaud et les *Annales Calveriennes* (1671) : un récollet au service des bénédictines du Calvaire

Fabienne Henryot  
École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques  
Université de Lyon

Référence bibliographique : « Siméon Mallevaud et les *Annales calveriennes* (1671) : un récollet au service des bénédictines du Calvaire », D.-O. Hurel (dir.), *Les bénédictines de Notre-Dame du Calvaire (XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2021, p. 145-158.

Le second XVII<sup>e</sup> siècle a été extrêmement favorable à la rédaction et à la publication de chroniques et d'annales monastiques. L'écriture de l'histoire permet en effet de mettre en ordre les réformes, les filiations et les obédiences, dans une période de foisonnement monastique et conventuel qui met en concurrence les modèles de sainteté, d'observance, de perfection religieuse et qui sature l'espace de clochers réguliers. Lisibilité des temps de fondation et d'expansion, légitimation de la réforme, affirmation des soutiens politiques, crédibilité publique : tels sont les enjeux de l'écriture des épopées monastiques au Grand Siècle<sup>1</sup>, avant qu'une nouvelle manière de penser et d'écrire l'histoire, amenée par les mauristes, ne vienne déconsidérer le genre des annales.

De cette époque faste des annales monastiques, il reste nombre de textes importants, concernant la quasi-totalité des ordres religieux, dominicains, capucins, carmes et carmélites déchaussés, tertiaires réguliers de saint François, récollets, chartreux, feuillants par exemple<sup>2</sup>. Les femmes ne sont pas oubliées, telles les Visitandines<sup>3</sup> ou les Ursulines<sup>4</sup>. En l'espace de trois décennies, l'espace public est envahi de ces publications, qui diffèrent certes à bien des

---

<sup>1</sup> Nicole BOUTER (sous la dir.), *Écrire son histoire. Les communautés régulières face à leur passé*, Saint-Etienne, PUSE, 2005, notamment les contributions de D.-O. Hurel, Fr. Meyer et M.-E. Henneau ; Christine GADRAT, « L'enquête de l'ordre dominicain de 1694 », dans Odon Hurel et André VAUCHEZ (dir.), *Dom Jean Mabillon, figure majeure de l'Europe des Lettres*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2010, pp. 587-603 ; Sylvain EXCOFFON et Coraline ZERMATTEN (sous la dir.), *Histoire et mémoire chez les chartreux (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Etienne, Analecta Cartusiana / CERCOR, 2017 ; Laurent BORNE, « Conserver la mémoire sous le Généralat de Dom Le Masson », dans Robert BINDEL, Pierre-Aelred HENEL (sous la dir.), *Dom Innocent Le Masson, Chartreux méconnu, Noyonnais oublié*, Salzburg, Institut für Anglistik und Amerikanistik, Universität Salzburg, 2007, pp. 105-160 ; Bernard DOMPNIER, « Écriture de l'histoire et identité. Les capucins français et leur passé aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Revue Mabillon*, t. 66 (5), 1994, pp. 207-231.

<sup>2</sup> Pour s'en tenir à la France : Jean GIFFRE DE RÉCHAC, *La vie du glorieux patriarche S. Dominique, fondateur et instituteur de l'ordre de frères prêcheurs, et de ses premiers seize compagnons : avec la fondation de tous les couvens et monastères de l'un et l'autre sexe dans toutes les provinces du Royaume de France, & dans les dix-sept du Pays-Bas*, Paris, S. Huré, 1647 ; LOUIS DE SAINTE THÉRÈSE, *Annales des Carmes déchaussez de France*, Paris, C. Angot, 1665 ; JEAN-MARIE DE VERNON, *Histoire générale et particulière du tiers ordre de S. François d'Assize*, Paris, G. Josse, 1667, 3 vol. ; Zaccaria BOVERIO, *Les annales des Freres mineurs capucins. Traduites par le pere Antoine Caluze de Paris, predicateur capucin*, Paris, Pierre de Bats, 1675-1677, 2 vol. ; Césaire CAMBIN, *Chronique des Frères Mineurs Recollects de la province de S. Bernardin en France*, 1676 (BM Avignon, ms. 1444-1447) ; Hyacinthe LE FEBVRE, *Histoire chronologique de la province des Récollets de Paris sous le titre de Saint-Denys-en-France, depuis 1612, qu'elle fut érigée, jusqu'en l'année 1676*, Paris, D. Thierry, 1677 ; Innocent LE MASSON, *Annales ordinis Cartusienis. Tribus tomis distributi*, La Correrie, Antoine Frémon, 1687 ; Carlo Giuseppe MOROZZO, *Cistercii reflorescentis seu Cong. cistercio-monasticarum B. Mariae Fuliensis in Gallia et reformatorem S. Bernardi in Italia chronologica historia*, Turin, B. Zappata, 1690.

<sup>3</sup> Marie-Claire DE MASELLI, *Vive Jésus ! Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères et sœurs de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, décédés au premier monastère de cet ordre de la ville d'Avignon, et autres de sa fondation, avec l'histoire de leurs établissements*. Avignon, P. Offray, 1684.

<sup>4</sup> Marie-Augustine de Sainte-Paule DE POMMEREU, *Les Chroniques de l'Ordre des Ursulines recueillies pour l'usage des religieuses du même ordre*, Paris, Jean Henault, 1673, 2 vol.

égards, notamment quant à leur profondeur chronologique et à l'espace considéré, mais qui ont en commun d'entrecroiser systématiquement les narrés de fondation de couvents et des biographies édifiantes de religieux et religieuses les plus remarquables.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la publication, en 1671, des *Annales calveriennes* rédigées par Siméon Mallevaud à la demande de la Congrégation des bénédictines de Notre-Dame du Calvaire<sup>5</sup>. Les religieuses se sont tournées vers un récollet, choix pour le moins inattendu puisqu'elles avaient peut-être les moyens d'écrire et de publier ces annales elles-mêmes, comme l'ont fait d'autres communautés féminines contemporaines, et si elles ont été obligées de recourir à un religieux, les capucins, proches dans l'espace et dans le cœur de la Congrégation, ou encore les bénédictins, paraissaient mieux placés.

C'est cette singularité qu'on va ici élucider, en mettant ensuite en lumière les pratiques documentaires et rédactionnelles de Siméon Mallevaud et ce qu'elles révèlent de sa conception de l'histoire, à la lumière d'autres chroniques du même genre publiées dans la même décennie.

## Qui est Siméon Mallevaud ?

Siméon Mallevaud n'a malheureusement laissé aucune trace dans l'histoire de son ordre. Le peu que l'on peut savoir de lui tient dans ce qu'il a bien voulu dire au fil des travaux qu'il a publiés. Ses dates biographiques sont inconnues, en l'absence de registres d'entrée au noviciat, de registre de profession ou de nécrologe qui mentionneraient son nom. La page de titre d'un recueil de sermons publié en 1667 puis à nouveau en 1670, intitulé *Les grandeurs et excellences de la Mère de Dieu*<sup>6</sup> annonce qu'il est « prédicateur récolé de la province de l'Immaculée Conception ». C'est donc dans le Limousin ou le Périgord qu'il aurait fait profession. Plusieurs indices l'enracinent au Dorat, dans la Basse Marche. D'abord, on lui doit deux panégyriques des saints patrons de cette cité, saint Israël et saint Théobald, insérés dans un recueil manuscrit de sermons de sa plume<sup>7</sup>. Ensuite, son patronyme est connu dans la ville, et il est même associé à la fondation du couvent des récollets du Dorat, à l'emplacement de l'ermitage de Notre-Dame de Recouvrance, en 1617. L'église de ce couvent est consacrée, le 24 août 1651, par Jean de Mallevaud, évêque *in partibus* d'Aulonne, et également religieux récollet. Toutefois les archives de ce couvent et celles des établissements récollets les plus proches ne portent aucune trace de son nom<sup>8</sup>.

On retrouve toutefois Siméon Mallevaud bien loin de là, dans la province Sainte-Marie-Madeleine fondée en 1619 autour du couvent de La Baumette, véritable chef de province qui polarise un territoire s'étendant sur l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais et une partie de la

---

<sup>5</sup> Siméon MALLEVAUD, *Les Annales calveriennes ou histoire chronologique de toutes les maisons de la congrégation de Notre Dame de Calvaire, Ordre de Saint Benoist, de la plus exacte Reforme, depuis l'année 1617 jusques en 1671. Avec la naissance & progrès de cette sainte Congrégation, [et les vies des] religieuses qui y ont esté plus signalées en vertu, & sainteté de vie. Le tout dressé sur les Mémoires authentiques, tirés des Archives de chaque maison*, Angers, P. Yvain, 1671. L'ouvrage est extrêmement rare dans les bibliothèques publiques ; l'exemplaire consulté, à la page de titre tronquée, est celui de la Bibliothèque franciscaine des capucins (Paris), GB5. Désormais AC, suivi de la page.

<sup>6</sup> S. MALLEVAUD, *Les grandeurs et excellences de la Mère de Dieu expliquées en quinze discours par les sentiments des Saints Pères & Docteurs, propres pour toutes ses Festes & principales Confréries et dévotions*, Angers, François Vallée, 1667 ; Angers, Pascal Yvain, 1670.

<sup>7</sup> B.M. Lyon, ms. SJ 12/155, S. MALLEVAUD, *Discours pour le jour de Noël* [et autres sermons], XVII<sup>e</sup> s, p. 264-279.

<sup>8</sup> Hugues DEDIEU, *Le « fonds franciscain » des archives départementales de la Haute-Vienne (H Cordeliers et H Récollets). Essai de présentation analytique*, dactyl., Limoges, AD Haute-Vienne, 1980. Je remercie Romain Legendre, directeur adjoint des Archives départementales de la Haute-Vienne, pour les recherches qu'il a bien voulu effectuer pour moi.

Bretagne<sup>9</sup>. Cette province est malheureusement l'une des plus mal connues des onze entités correspondant grossièrement aux frontières de la France actuelle<sup>10</sup>. Quant à se dire prédicateur, comme il l'affirme encore l'année suivante sur la page de titre des *Annales calveriennes*, c'est la fonction traditionnelle revendiquée par l'écrivain récollet tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, qui fait référence aussi bien à une pratique effective de la prédication qu'à une fonction symbolique d'autorité, pour laquelle le religieux a obtenu une licence de son provincial et de l'évêque<sup>11</sup>.

Le passage d'un récollet d'une province à une autre n'est pas rare au XVII<sup>e</sup> siècle et peut s'expliquer par une redistribution des forces entre territoires en fonction de compétences propres à certaines personnalités. Le déplacement de Siméon Mallevaud, de la province de l'Immaculée Conception à celle de Sainte Marie-Madeleine n'est pas sans rappeler celui d'Antoinette d'Orléans entre le Sud-ouest et l'Angers lorsqu'elle passa des feueillantines de Toulouse à l'abbaye royale de Fontevraud. Du reste, les liens entre récollets et frontevristes, sans nécessairement qu'ils impliquent Mallevaud, sont réels. En 1639, c'est Chrysostome Le Clerc, récollet de la province Sainte-Marie-Madeleine, qui est élu un des quatre commissaires apostoliques de Fontevraud<sup>12</sup> ; trente ans plus tard, le frère Juvénal Doulcet, approbateur des *Annales calveriennes*, se présente comme « gardien de La Baumette, commissaire apostolique de Fontevraud »<sup>13</sup>. C'est à la demande d'Éléonore de Bourbon, abbesse de Fontevraud, tante du roi et d'Antoinette d'Orléans la future fondatrice du Calvaire, qu'Henri IV approuve et finance l'installation des récollets à Saumur et Doué-en-Anjou en 1602. On trouve encore en 1789 un récollet prédicateur de la communauté, en l'espèce Julien Moulin<sup>14</sup>.

Siméon Mallevaud n'a visiblement pas de lien avec Fontevraud – ce qui aurait pu le rendre indésirable aux yeux des calvairiennes – mais bien avec la congrégation du Calvaire. Ses sermons sur la Vierge sont dédiés à Françoise-Renée du Saint-Esprit, générale de la congrégation. Il n'est pas prouvé qu'ils aient été écrits pour les religieuses du Calvaire mais c'est très probable. Siméon Mallevaud a été le confesseur et le prédicateur ordinaire des calvairiennes d'Angers dans la décennie 1660. Il rapporte ainsi dans ses *Annales*, à propos de la Mère Hilaire de Saint-Barthélemy († 1647) :

« S'entretenant un jour avec un R.P. récolé, qui preschoit l'Avent et le Caresme dans la fameuse abbaye de ND du Ronseray, touchant ce mesme mystère de la Nativité de Nostre Seigneur, & le cœur de ce Religieux faisant paroistre, par les ferventes paroles de sa bouche, qu'il avoit bien de la correspondance à ce qui se passoit en celuy de la Mère Hylaire, au sujet d'un Dieu fait homme, pour l'amour des Hommes, afin que ses Sœurs fussent participantes des dévots sentiments de ce Père, elle lui demanda une exhortation la nuit de Noël, après Matines »<sup>15</sup>.

Le récollet en question vient alors prêcher chez les calvairiennes et une forte connivence dévotionnelle s'installe entre lui et la mère Hilaire. Ce religieux n'est sans doute autre que Siméon Mallevaud lui-même, d'autant qu'on conserve de lui un sermon manuscrit pour

---

<sup>9</sup> Sur cette province, voir Jean-Claude CHAUSSÉE, « Jacques Garnier de Chapouin (1550-1621) : La réforme des Récollets et leur difficile installation à Tours », *Bulletin de la société archéologique de Touraine*, vol. 44bis, 1995, pp. 487-505 ; UBALD D'ALENÇON, *Le Nécrologe des Récollets de Château-du-Loir (1626-1789)*, Lille, Eugène Besnier, 1904. Sur La Baumette, voir Charles RAPINE, *Histoire générale de l'origine et progrès des frères mineurs de S. François vulgairement apellés en France, Flandre, Italie & Espagne, Recollects, Reformez ou Deschaux...*, Paris, Claude Sonnius, 1631, pp. 722-726 qui relate la réforme du couvent des cordeliers.

<sup>10</sup> Voir le dossier cartographique dans Caroline GALLAND, Fabien GUILLOUX, Pierre MORACCHINI (sous la dir.), *Les récollets. En quête d'une identité franciscaine*, Tours, PUF, 2014, qui ne donne aucune indication sur la constitution des provinces de l'Immaculée conception et de sainte Marie-Madeleine.

<sup>11</sup> Fabienne HENRYOT, « Portrait du récollet en écrivain au XVII<sup>e</sup> siècle », dans C. GALLAND, F. GUILLOUX, P. MORACCHINI (sous la dir.), *Les récollets...*, op. cit., pp. 219-233.

<sup>12</sup> Alfred JUBIEN, *L'abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevraud*, Angers-Paris, 1872, p. 112.

<sup>13</sup> On le retrouvera un peu plus tard en mission dans la province de Saint-Denis : Hyacinthe LE FEBVRE, op. cit., p. 42 et 47.

<sup>14</sup> Abbé ÉDOUARD, *Fontevrauld et ses monuments, ou Histoire de cette royale abbaye depuis sa fondation jusqu'à sa suppression*, Paris-Marseille, 1874, p. 166.

<sup>15</sup> AC, pp. 320-321 [pagination fautive : 120-121].

Noël<sup>16</sup>. Dans les *Annales*, son chapitre sur le monastère d'Angers est parmi les plus longs, signe d'une documentation plus approfondie et d'une connaissance personnelle des sœurs dont il relate la vie. Il emploie d'ailleurs la première personne à propos de certaines religieuses, comme Claude de Saint-François, dont il écrit : « j'ai souvent remarqué son humilité »<sup>17</sup>. Il se met discrètement en scène dans le récit d'un voyage à Paris où il accompagne une religieuse qui s'apprête à devenir prieure du couvent du Marais. Il regrette :

« si j'avais prévu devoir écrire ces Annales, j'aurois bien observé d'autres choses de cette grande religieuse, soit de ses paroles, soit de ses actions, soit de ses lettres ; mais comme je n'en ay à présent qu'une idée confuse, j'aime mieux me taire entièrement, que d'en dire quelque chose, de la certitude de laquelle je doutasse tant soit peu »<sup>18</sup>.

À propos d'Angélique de l'Ascension, compagne de Claude de Saint François et travaillée par le scrupule d'amitié, il se rappelle : « elle me manifesta l'amitié qu'elle avoit pour cette digne mère, & la complaisance qu'elle avoit à lui rendre service, me priant de luy dire mon sentiment là-dessus »<sup>19</sup>. C'est donc bien en qualité de directeur des sœurs d'Angers qu'il écrit. S'il est bien le récollet qui prêcha le temps de Noël dans les années 1640, cela signifie une relation de trente ans ou presque avec les calvairiennes. La communauté d'Angers a par ailleurs donné plusieurs Mères directrices et assistantes de la Congrégation. Il est proche, semble-t-il, de Françoise Renée du Saint-Esprit, la quatrième directrice de la Congrégation, qu'il a accompagnée dans plusieurs de ses déplacements<sup>20</sup> – peut-être des visites de monastères. C'est elle qui l'a sollicité pour l'écriture de ces annales, donc après le 19 mai 1664, date de l'élection de cette religieuse à cette charge<sup>21</sup>.

### Méthode d'élaboration des *Annales calvairiennes*

Siméon Mallevaud se met aussitôt au travail, si on en croit une allusion relative au rassemblement de sa documentation, lorsqu'il évoque les mémoires sur le culte de Notre-Dame du Refuge dans l'église des calvairiennes de Morlaix. Il dit à cet endroit avoir reçu ces mémoires en 1668<sup>22</sup>. La générale de la congrégation, commanditaire des *Annales*, participe à la collecte des matériaux archivistiques et documentaires utiles à cette enquête. Mallevaud l'en remercie avec éloquence au seuil des *Annales*<sup>23</sup>. Le mérite de la Générale est quelque peu exagéré car la tenue de chroniques de monastères ne doit rien à son incitation. Les constitutions de 1634 prévoient, au chapitre des obligations de la prieure, la tenue par la secrétaire d'un « brief narré de la fondation du Monastère, quand & en quelle forme, & par quelles personnes elle a commencé ; & n'obmettront pas, s'il est arrivé quelque chose de notable ; quels sont les saints patrons de la maison ». Ce récit est contenu dans le même registre que les actes des décisions du chapitre triennal, du chapitre annuel et des chapitres locaux<sup>24</sup>. Ces chroniques locales sont toutefois d'inégale valeur, comme il le souligne à

---

<sup>16</sup> B.M. Lyon, ms. SJ 12/155, *op. cit.*

<sup>17</sup> AC, p. 334-335.

<sup>18</sup> AC, p. 336.

<sup>19</sup> AC, p. 342.

<sup>20</sup> AC, p. 1009.

<sup>21</sup> Wissam AYACH, *De la réforme de l'ordre de Fontevraud à la fondation d'une nouvelle congrégation : les bénédictines de Notre-Dame du Calvaire (1605-1674)*, thèse de doctorat, EPHE, 2014, pp. 391-392.

<sup>22</sup> AC, p. 687.

<sup>23</sup> AC, épître dédicatoire.

<sup>24</sup> [JOSEPH DE PARIS], *Considérations sur la règle de saint Benoist, sur lesquelles sont fondées les Constitutions. Establies par l'auctorité apostolique, pour estre observées par les Religieuses de la Congrégation érigée sous le tiltre de la*

propos du couvent de Nantes, pour lequel il n'a obtenu « aucun mémoire pour le particulier »<sup>25</sup>. Il rencontre la même difficulté à propos du couvent de Mayenne : « Selon le mémoire assés raccourci qu'on m'a mis entre les mains pour l'histoire de cette Fondation, j'y trouve seulement le narré de trois religieuses décédées »<sup>26</sup>. Il mobilise donc aussi d'autres documents.

Il se saisit, en premier lieu, des archives, et notamment des correspondances entre monastères et des lettres échangées avec le P. Joseph (1577-1638) qu'il cite parfois au long<sup>27</sup>. Il utilise aussi toute une documentation juridique et administrative, lettres patentes, brevets et de toute évidence, il cite nombre d'entre eux en les ayant sous les yeux, et non par copie interposée : ainsi à propos des lettres patentes de Louis XIII du 12 juin 1621 qui autorisent la nouvelle Congrégation et de la bulle de Grégoire XV, il observe : « sur le reply [on lit] par le Roy Boullard, & scellées (en lacs de soye) de Cire verte »<sup>28</sup>. D'une manière générale, il accorde une extrême importance à la preuve juridique, qu'il s'agisse de sources manuscrites ou imprimées. Il faut croire qu'il n'est pas le seul, au tournant des années 1660-1670, à s'en soucier dans la Congrégation. Alors qu'il met un point final aux *Annales calveriennes*, un épais registre des pièces juridiques produites à l'occasion de la fondation des vingt monastères de l'ordre est constitué, dans des circonstances inconnues<sup>29</sup>. On aurait pu y voir un travail préparatoire aux travaux de Mallevaud, si ce n'est que certaines notices de monastères introduisant les copies des pièces d'archives reprennent mot pour mot le texte du récollet<sup>30</sup>. Ce manuscrit a donc été dressé après la parution des *Annales*, mais dans le même esprit de collecte d'archives.

Mallevaud se sert aussi d'éloges circulaires diffusés au lendemain du décès de chaque religieuse, tel celui de Gabrielle d'Espronnière, l'une des premières compagnes d'Antoinette d'Orléans<sup>31</sup>. Dans la même veine, il a recours à des attestations écrites des mérites des principales sœurs, documents qu'il n'a pas suscités dans le cadre de son travail, mais qui lui préexistent. Il cite par exemple le récit que donne la Mère de Saint-Paul de l'agonie de Catherine de Sainte-Croix, converse à Poitiers : « Cette Mère écrivit d'elle, après sa mort, qu'il y avoit une grande dévotion & satisfaction de demeurer auprès d'une telle infirme, laquelle sans aucune présomption, témoignoit une paix & une si grande confiance en Dieu dans son agonie, qu'il luy sembloit qu'elle voyoit déjà le Ciel ouvert pour la recevoir »<sup>32</sup>.

Il cultive aussi des échanges avec des informateurs à distance, sans doute des dévots proches des monastères du Calvaire, notamment autour du premier monastère de Paris, duquel il reproduit deux inscriptions épigraphiques. À propos de la seconde, il reste prudent : « je me sers icy de la traduction qu'on ma envoyée, n'en ayant pas veu le Latin »<sup>33</sup>.

Siméon Mallevaud semble avoir aussi utilisé les livres liturgiques des sœurs, ainsi que leurs productions écrites, assez nombreuses, telles les maximes spirituelles de la Mère Hilaire de

---

*Conception immaculée de la Mère de Dieu, & de sa compassion douloureuse sur le mont Calvaire*, Paris, S. Cramoisy, 1634, p. 127.

<sup>25</sup> AC, p. 509.

<sup>26</sup> AC, p. 630.

<sup>27</sup> Ainsi une lettre du P. Joseph aux premières sœurs, datée du 4 février 1618, AC, p. 29-32.

<sup>28</sup> AC, p. 104.

<sup>29</sup> BnF, ms. fr. 10571, *Histoire de l'établissement de la congrégation du Calvaire ou recueil historique des bulles & brevets des papes, lettres patentes des roys, arrêts des parlements, consentements des évesques, seigneurs, villes & communautés des lieux, ou les vingt monasteres de cette congrégation sont scitués & autres titres & pieces concernant les différentes fondations d'iceux*, 403 p.

<sup>30</sup> Par exemple, l'introduction aux pièces juridiques de Tours (1636) est tirée du texte de Mallevaud : *Histoire de l'établissement de la congrégation du Calvaire...*, *op. cit.*, p. 289-291 concordant avec AC, p. 1068-1069. Le collationnement sur les chapitres concernant Quimper, Saint-Brieuc, Saint-Malo, et Orléans montrent à l'inverse de divergences.

<sup>31</sup> AC, p. 978 : « [...] comme il est dit dans son Eloge circulaire ».

<sup>32</sup> AC, p. 73-74.

<sup>33</sup> AC, p. 400.

Saint-Barthélemy religieuse d'Angers et celles d'Élisabeth de Saint-Jean-l'Évangéliste religieuse de Saint-Germain, ou encore les *Aspirations sur le Pater Noster* de Marie de la Résurrection du même monastère, qu'il publie en entier dans la notice consacrée à la sœur<sup>34</sup>. Ces textes composent, dans les *Annales*, une véritable bibliothèque calvaire et rend la parole aux sœurs dans l'invention d'une spiritualité propre à la congrégation. Cette démarche va à l'encontre des prescriptions du P. Joseph qui aurait voulu que ses écrits servent de « bibliothèque » unique et suffisante aux sœurs<sup>35</sup>. Mallevaud constate au contraire qu'Anne du Saint-Esprit, par exemple, décédée en 1663, inscrivait sur des paperolles des sentences de dévotion tirées de ses lectures, papiers qu'elle affichait un peu partout dans son monastère de Vendôme pour l'édification des sœurs, et que ces billets, rassemblés en recueils, forment dans ces années 1660-1670 « de précieux monumens de sa piété, & comme les dignes sujets de leur propre édification », étant à ce titre conservés précieusement<sup>36</sup>.

Restent enfin les sources qui contiennent l'esprit de la congrégation. Il évoque le processus d'écriture et de conservation des manuscrits du P. Joseph, notamment les exhortations sur les dix jours, les constitutions, et la correspondance du capucin :

« pendant qu'il prêchoit, six religieuses écrivoient, & deux autres avoient le soin de recueillir ces écrits, & de les mettre au net. J'ay veu beaucoup d'autres traitez qu'il a composés, compris dans un volume in-quarto, où il y a des choses extrêmement relevées, & pleines des plus sublimes pensées de la Théologie Mystique, qui font voir que cet homme n'estoit pas du commun »<sup>37</sup>.

Il s'est aussi donné la peine de questionner un ami commun, capucin missionnaire dont il ne donne pas le nom. Ceci dit, il est notable qu'il minimise la figure du P. Joseph, auquel il ne consacre pas plus de sept pages continues sur les 1134 pages que comptent les *Annales calvairenes*, si l'on omet les très nombreuses allusions au fil du texte. Le capucin ne fait pas l'objet d'une biographie séparée, choix qui aurait eu sa raison d'être ; par ailleurs, la comparaison avec l'anonyme registre d'archives intitulé *Histoire de l'établissement de la congrégation du Calvaire* et produit dans ces années 1671-1672, montre une nette différence de parti-pris sur ce sujet, l'auteur, religieux ou religieuse, qui a copié ces archives étant visiblement soucieux de mettre en valeur le zèle du capucin<sup>38</sup>. Peut-être faut-il voir là la conséquence d'une antipathie naturelle des récollets pour les capucins. Peut-être y a-t-il aussi, de la part du récollet dont l'ordre est fortement protégé par le pouvoir royal dans ces années 1670, un certain embarras à l'égard de la figure de l'Éminence grise, déjà encombrante et controversée<sup>39</sup>. Le fait que Mallevaud ait initié et centré son propos sur Antoinette d'Orléans et sa postérité, par delà toutes les ambiguïtés relatives à l'intention véritable de la religieuse à sa sortie de Fontevraud (souhaitait-elle vraiment créer une nouvelle congrégation ou simplement fonder de nouveaux couvents de feuillantines, tellement peu nombreux dans le royaume<sup>40</sup> ?) va dans le même sens d'une mise à distance de la figure du P. Joseph, considéré ici comme un auxiliaire de la fondation plus que comme un véritable fondateur. Cette lecture des faits lui a peut-être été suggérée par Françoise Renée du Saint-Esprit, visiblement active, dans ces années 1660-1670, à réveiller la mémoire d'Antoinette. Plusieurs indices convergents invitent à le penser. D'abord, les *Annales* insistent sur la bienveillance des archevêques de Paris envers la congrégation, or ceux-ci appartiennent, de 1573 à 1662, à la

---

<sup>34</sup> AC, p. 459-463. Même chose pour les pensées spirituelles de Cécile de Saint-Charles, religieuse de Morlaix, aux pp. 818-820.

<sup>35</sup> Odon HUREL, « La question de la lecture chez les bénédictines modernes. Quelques remarques autour des bénédictines du Calvaire au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Fabienne HENRYOT et Philippe MARTIN (sous la dir.), *Les femmes dans le cloître et la lecture*, Paris, Beauchesne, 2017, pp. 147-170.

<sup>36</sup> AC, p. 665.

<sup>37</sup> AC, p. 421.

<sup>38</sup> *Histoire de l'établissement de la congrégation du Calvaire*, op. cit.

<sup>39</sup> Benoist PIERRE, *Le Père Joseph. L'éminence grise de Richelieu*, Paris, Perrin, 2007.

<sup>40</sup> W. AYACH, op. cit.

famille de Gondi, c'est-à-dire celle de l'époux d'Antoinette d'Orléans. Ils sont dépeints en bienfaiteurs des calvairiennes, soucieux d'aplanir les difficultés rencontrées par l'ordre au fil des fondations. Françoise Renée du Saint-Esprit leur doit visiblement beaucoup et par reconnaissance pour eux, autant que pour réveiller le zèle dévotionnel de ses sœurs à l'égard d'une figure propre à la congrégation – ce qui n'est pas le cas du P. Joseph – elle a tout intérêt à remettre à l'honneur la figure d'Antoinette. Elle s'intéresse de près à Marie-Catherine Antoinette de Gondi, petite-fille de la fondatrice, lui donnant personnellement l'habit en 1667 puis recevant sa profession le 20 février 1668. La fondation du couvent de Machecoul, la dernière de la congrégation, à la demande de la famille de Gondi seigneur du lieu, déjà en tractation au moment de la parution des *Annales*, va aussi dans le sens d'une restauration de la mémoire d'Antoinette. Or, c'est Françoise-Renée du saint Esprit qui mène les négociations qui feront aboutir cette fondation en 1674. Ensuite, dans ses propres écrits à l'intention de ses sœurs, elle rappelle sans cesse les vertus de la fondatrice et celles des premières religieuses<sup>41</sup>. Ainsi, en 1670, dans une lettre circulaire à toute la congrégation, elle rappelle à chacune l'obligation de faire annuellement les exercices selon les préconisations du P. Joseph dont elle vante les mérites, avant de nuancer cet enseignement avec « ce que nos dignes premières mères nous ont enseigné que l'on y peut et doit pratiquer », et reprenant point par point la méthode du P. Joseph, elle introduit nombre de modifications en affirmant qu'Antoinette et ses compagnes procédaient autrement<sup>42</sup>. La générale attend donc visiblement de Mallevaud qu'il revisite la documentation de sorte à réaffirmer la prééminence d'Antoinette et des sœurs de Lencloître.

Le résultat de cette démarche consiste en un livre structuré autour de la notion de communauté. Dix-huit couvents<sup>43</sup> sont évoqués les uns à la suite des autres dans l'ordre de leur fondation, entre 1617 et 1659. Le récit commence invariablement par les circonstances de la fondation, les difficultés rencontrées, puis se poursuit avec les vies des religieuses remarquables. En guise de conclusion, Mallevaud rédige parfois une exhortation sur un point particulier de dévotion ou d'observance, en quoi on le retrouve dans la posture du prédicateur et du directeur de conscience. Les 64 vies des religieuses intercalées dans ces récits de fondation, et qui représentent la majeure partie du volume, reprennent le format classique des « abrégés des vies et des vertus », en circulation dans le monde claustral féminin<sup>44</sup>. Conformément aux canons de ce type de littérature, les vies des calvairiennes composées par Mallevaud dépassent rarement six à huit pages et fournissent de nombreux détails sur les agonies, toujours exemplaires. On relève une économie du texte semblable dans d'autres annales monastiques du temps, en particulier celles des carmes et carmélites déchaussées de France, publiées six ans plus tôt par Louis de sainte Thérèse, religieux de l'ordre<sup>45</sup>. Dans ce

---

<sup>41</sup> Archives du Calvaire d'Angers, 3BNDC/1B1 : FRANÇOISE DE LA COMPASSION, [lettre circulaire au décès de Françoise-Renée du saint Esprit], couvent du Marais, 7 octobre 1676, copie du XIX<sup>e</sup> siècle aimablement communiquée par Ellene Baviera, archiviste de la congrégation.

<sup>42</sup> Archives du Calvaire d'Angers, 3BNDC/5G3 : FRANÇOISE-RENÉE DU SAINT ESPRIT, lettre circulaire non datée (1670), copie du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>43</sup> Machecoul, fondé en 1674, n'apparaît évidemment pas, ni, plus curieusement, La Trinité de Poitiers unie à la congrégation dès 1634.

<sup>44</sup> <sup>44</sup> Estelle MARIDET, « Les Visitandines et la mort. Analyse des Abrégés », dans Bernard DOMPNIER, Dominique JULIA (sous la dir.), *Visitation et Visitandines aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Etienne, PUSE, 2001, pp. 301-320 ; Jean-Marc LEJUSTE, « *Ephemera* et vies exemplaires de Visitandines », dans Philippe MARTIN (sous la dir.), *Ephemera catholiques, l'imprimé au service de la religion*, Paris, Beauchesne, 2012, pp. 208-239 ; Bernard HOURS, « Les carmélites françaises et la vie mystique du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à l'expulsion de 1792 », *Revue Mabillon*, n.s., t. 1 (t. 62), 1990, pp. 297-318 ; *id.*, « Pour la postérité : lecture d'une lettre circulaire carmélitaine » dans Gilbert BUTI, Anne CAROL (sous la dir.), *Comportements, croyances et mémoires. Europe méridionale XV<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> s.*, Aix-en-Provence, PUP, 2007, pp. 233-244.

<sup>45</sup> LOUIS DE SAINTE THÉRÈSE, *op. cit.*



recueil, la majorité des notices, nourries par des sources analogues à celles que Mallevaud privilégiera, tient dans deux à quatre pages<sup>46</sup>.

Siméon Mallevaud achève son travail à la fin de l'année 1670, produisant des versions manuscrites bien propres qu'il soumet à approbation. La permission est donnée par Justin Turpin, récollet et provincial de Sainte Marie-Madeleine, depuis le couvent de La Baumette le 24 février 1671, et les approbations sont délivrées par Clément Gauld, curé de Saint-Michel de La Pallu, et Juvénal Doulcet [Doucet], ex-définiteur des récollets, gardien de La Baumette, le 28 février 1671. Le travail de composition est confié à Pascal Yvain, imprimeur de l'université à Angers, et surtout connu pour des travaux typographiques presque exclusivement consacrés aux réguliers<sup>47</sup>. Le travail n'est guère soigné : l'impression s'est faite sur un mauvais papier, le châssis a été positionné de travers sur la presse et a fait l'objet d'un encrage inégal. La pagination est fautive par endroits et on relève un changement de casse aux pages 537 à 543. Ces défauts, et un tirage sans doute limité aux besoins de la congrégation du Calvaire et des cercles de bienfaiteurs, expliquent peut-être qu'il subsiste aujourd'hui si peu d'exemplaires des *Annales calveriennes*. Ils suggèrent aussi que l'entreprise concerne moins la promotion et la légitimation de la congrégation dans l'espace public, que la construction d'une véritable mémoire interne à l'ordre, susceptible de rassembler les sœurs autour de l'exaltation de vertus répétitives et de comportements quotidiens collectifs. En somme, ces *Annales* se veulent des constitutions en actes, construites à travers les innombrables difficultés rencontrées par les sœurs au fil de l'expansion de la congrégation.

### **Enjeux des *Annales calveriennes***

Si l'on s'en tient à l'hypothèse d'une édition faite d'abord pour les sœurs et leurs cercles de bienfaiteurs, et non pas pour le public, même si une commercialisation des *Annales* a pu être réalisée par Yvain, l'exercice de la chronique tel que Mallevaud l'a pratiqué répond à trois nécessités.

Les calvairiennes ont d'abord besoin d'une compréhension nette de leur identité, celle-ci empruntant ses éléments à plusieurs traditions régulières : bénédictine par la règle observée ; franciscaine par l'implication du P. Joseph dans le processus de fondation de la congrégation, et par un actif entourage capucin auprès des monastères, notamment à Loudun, Mayenne, Vendôme, Nantes, Morlaix et Saint-Brieuc ; enfin cistercien par la sensibilité d'Antoinette d'Orléans, décédée feueillantine puisque la fondation de la congrégation n'est pas encore faite en 1618, et peut-être même pas en projet. C'est aussi à la concurrence d'autres congrégations bénédictines féminines qu'il faut faire pièce, telles les bénédictines du Saint-Sacrement dont la congrégation vient d'être approuvée par le pape en 1668<sup>48</sup>. Pour faire surgir une spécificité ascétique et spirituelle calvairienne, Mallevaud se propose de mettre au jour ce qui est naturellement caché, en particulier les vertus des sœurs, par définition invisibles puisqu'elles se défendent bien de cette perfection et qu'elles cachent leurs efforts pour ne pas être taxées d'immodestie ou d'orgueil et que par ailleurs, la manifestation de ces vertus reste confinée au

---

<sup>46</sup> Gilles SINICROPI, « D'oraison et d'action ». *Les carmes déchaux en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Etienne, PUSE, 2013, pp. 93-99.

<sup>47</sup> Louis DESGRAVES, *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, vol. 12, Baden-Baden, V. Koener, 1985. Entre 1656 et 1694, Yvain n'aurait publié que 24 documents, dont les statuts des récollets de la province Sainte-Marie-Madeleine en 1660, et les livres de dévotion du récollet Dominique Saymond.

<sup>48</sup> Yves CHAUSSY, *Les bénédictines et la réforme catholique en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, s.l., Ed. de la Source, 1975, 2 vol.

cloître. Les *Annales* ont pour vocation de faire voir et faire comprendre ; elles jouent un rôle didactique auprès des communautés.

La diversité des sources rassemblées par Mallevaud avec la complicité de la Mère générale témoigne d'un réel effort documentaire en vue d'écrire une histoire irréprochable et véridique de la Congrégation après une cinquantaine d'années d'existence. Cet effort atteint toutefois ses limites lorsque l'auteur annonce compenser l'absence d'archives, en certains couvents comme celui de Morlaix, par l'abondance « de choses plus merveilleuses & plus édificatives à mettre sur le papier »<sup>49</sup>. Au fond, et c'est le second enjeu de cette publication, la vérité historique n'est qu'au service de la création d'un esprit de corps au sein de la congrégation, à l'aide de faits précis, avérés et prouvés, certes, mais aussi d'une mobilisation de tout l'imaginaire de la sainteté susceptible de rassembler les sœurs. Peut-être même n'a-t-il rapporté que les faits utiles à cet objectif, comme le suggère déjà le fait d'avoir choisi parmi tout le personnel de la congrégation 64 sœurs modèles et non la totalité des recrues du Calvaire, ce qui revenait à adopter plutôt une logique de nécrologe. Louis de sainte Thérèse aussi, avec 111 biographies de carmes et de carmélites réformées, n'a retenu pour ses annales que 10% des effectifs de l'ordre. Sans déformer la vérité historique, la relecture des archives et des mémoires de religieuses donne ainsi lieu à un double phénomène de sélection et d'amplification.

De ce point de vue, la comparaison de la composante biographique des *Annales calveriennes* avec l'imposant travail de la Mère de Blémur, bénédictine de Montmartre et érudite célèbre en son temps, qui publie en 1679 une série de biographies édifiantes de bénédictines de toutes obédiences<sup>50</sup>, est symptomatique d'un positionnement du récollet contre une certaine idée de la vie claustrale féminine. Le projet de la Mère de Blémur est purement spirituel et vise à faire le tour de toutes les figures contemporaines qui ont décliné l'idéal bénédictin tout en le renouvelant sensiblement. À partir de sources analogues à celles qu'a mobilisées Mallevaud (éloges funèbres de religieuses, annales de monastères, témoignages, documents juridiques et liturgiques notamment), elle invente une véritable théorie de la réforme à l'œuvre dans l'ordre de saint Benoît, tout en présentant des religieuses à la personnalité entière, parfois violentes, opiniâtres, et fortement tourmentées. Ses modèles sont sujettes à des accès mystiques extrêmement spectaculaires, à des périodes de sécheresse spirituelle puis d'extases et de visions<sup>51</sup>. On est très loin des biographies de Mallevaud, beaucoup plus standardisées, déroulant le fil classique de l'enfance dévote, de la vocation religieuse, de la ténacité pour entrer dans le cloître, du goût pour les mortifications, de la présence d'un directeur de conscience dévoué, enfin d'une vie religieuse exemplaire, tissée d'oraison, de silence et de pauvreté. Pourtant, la Mère de Blémur présente dans ses vies de bénédictines un petit échantillon de calvairiennes, telles Antoinette d'Orléans ou Jeanne Guichard. Mallevaud, de son côté, semble avoir fait le tri parmi les personnalités remarquables du Calvaire, ne conservant prudemment que celles qui présentent les traits d'une vie bien réglée. Il faut à ce titre noter l'absence d'Anne-Marie de Jésus Crucifié, qui connut des accès mystiques dont sa prieure, Marie de saint Joseph, ne savait que penser<sup>52</sup>. Cette différence de sensibilité tient à plusieurs raisons. La Mère de Blémur est une bénédictine tardivement séduite par la Congrégation du Saint-Sacrement, dont les grandes figures sont des mystiques célèbres, comme Mechtilde du Saint-Sacrement, Benoîte de la Passion ou Charlotte Le Sergent. S'il

---

<sup>49</sup> AC, p. 687.

<sup>50</sup> [Jacqueline DE BLÉMUR], *Éloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de st Benoist décédées en ces dernières siècles*, Paris, Louis Billaine, 1679, 2 vol.

<sup>51</sup> Christian RENOUX, « Les expériences et les phénomènes mystiques dans les *Éloges* de la Mère de Blémur », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 79, n° 202, 1993, pp. 13-46

<sup>52</sup> Cynthia J. Cupples, « "Between You and Us": Nuns and Spiritual Discernment in Seventeenth-Century France », dans *Proceedings of the Western Society of French History*, t. 33, 2005, pp. 114-131.

n'est pas certain que la religieuse encourage ces postures mystiques exacerbées, elle n'en est pas moins imprégnée et juge utile de les faire connaître au lecteur, alors que Mallevaud, en franciscain prudent sur ces questions, préfère balayer ces signes d'élection divine – sait-on jamais, qu'il s'agisse en réalité du diable – et préfère concentrer son propos sur des critères objectifs de perfection religieuse et de désappropriation de soi : les mortifications, l'oraison, l'observance de la règle. Le recours à l'idéal franciscain lui permet d'ailleurs de prendre ses distances avec ces phénomènes mystiques et les profils psychologiques des sœurs, en attirant l'attention des calvairiennes sur les vertus qu'elles doivent cultiver : mortifications calquées explicitement sur celles de François, pauvreté inscrite dans l'esprit franciscain, humilité rapportée à ce que le pauvre d'Assise en dit dans ses conférences, obéissance justifiée par la règle des frères mineurs<sup>53</sup> notamment.

Dans cette opération de réunion des sœurs autour de valeurs communes, l'ordre chronologique privilégié par Mallevaud pour son exposé n'est pas seulement un parti-pris de commodité. C'est la manière la plus efficace de faire surgir un « mythe des origines »<sup>54</sup> porteur d'un véritable imaginaire calvairien et qui constitue le troisième enjeu des *Annales*. Dans la relecture que le récollet suggère de la naissance de la congrégation, tout l'esprit de celle-ci est contenu dans les premiers actes d'Antoinette et des premières sœurs ; tout ce qui distingue les religieuses de la deuxième et de la troisième génération, mortifications, pauvreté, oraisons, obéissance, tire son principe des vertus d'Antoinette. Les difficultés faites par l'ordre de Fontevraud pour entraver les projets de la première communauté ne sont pas passées sous silence par le récollet, mais on devine qu'il cherche à reconforter les esprits peut-être encore tourmentés par cette naissance douloureuse, en présentant les choses de manière apaisée. Mallevaud privilégie une conduite providentialiste de son récit, selon laquelle les conflits étaient nécessaires pour mettre en évidence les hauteurs de vues d'Antoinette et l'élection divine de son projet.

C'est vraisemblablement aussi au nom de l'écriture de ce mythe des origines, et non pas tant à cause de l'incomplétude archivistique, que Mallevaud a largement privilégié l'histoire des premiers monastères et des premières religieuses. Sur les dix-huit couvents dont il est question dans les *Annales*, il rapporte les vies de dix religieuses pour les monastères de Poitiers (fondé en 1617), d'Angers (1619), de Paris-Luxembourg (1620), de Loudun (1624), de Morlaix (1625) mais seulement trois religieuses pour Vendôme (1625), Chinon (1626), Saint-Cyr (Rennes, 1631), deux pour Saint-Brieuc, une pour Redon (1629), Paris-Marais (1634), Quimper (1634), Rennes (1659) et aucune pour Tours (1636), Orléans (1638) et Saint-Malo (1639). En somme, plus le repère chronologique initial est éloigné dans le temps, plus il permet d'y rapporter des valeurs, des vertus et des succès héroïques nourrissant un imaginaire foisonnant. On observe une démarche identique, à nouveau, chez Louis de Sainte-Thérèse et les annales des carmes déchaussés : les religieux et religieuses de la première génération sont également privilégiés, représentant 80% des notices.

Au bout du compte, ce récit est censé constituer un « monument », selon les termes de Mallevaud, qui fait moins allusion à l'épaisseur non négligeable de son livre, qu'à une marque publique laissée à la postérité pour conserver et rendre visible la mémoire de la congrégation. L'historien construit lui-même un monument à partir des archives, lesquelles sont déjà des monuments : il écrit ainsi, à propos de Mademoiselle de Queruen, bienfaitrice des calvairiennes de Morlaix, que les archives des sœurs conservent chèrement des mémoires sur

---

<sup>53</sup> AC, pp. 44-47.

<sup>54</sup> Sur ce concept, voir Roger PERRON, *La quête des origines. Être et ne pas être*, Bruxelles, De Boeck, 2013.

toutes ses actions en faveur de la congrégation, « comme un rare monument de sa piété, [...] jugé digne d'une reconnaissance éternelle »<sup>55</sup>.

Le recours à ce terme sous sa plume est d'autant plus intéressant que l'ensemble des *Annales* est traversé par la métaphore monumentale et architecturale. Le couvent de Poitiers, ainsi, a été édifié sur un lieu un peu à l'écart, sur une éminence rocheuse, « ce qui peut signifier que les Religieuses du Calvaire ont basti sur la pierre ferme, qui est Jésus Christ [...] et comme leur premier établissement matériel est sur la pierre ferme, que leur Edifice Spirituel sera toujours ferme et inébranlable »<sup>56</sup>. Les 64 sœurs exemplaires qui remplissent le récit sont les « fermes colonnes de la Congrégation du Calvaire »<sup>57</sup>. Laurence de Saint-André, au couvent de Poitiers, a été choisie par Antoinette d'Orléans « afin qu'elle fût une des pierres fondamentales de l'édifice spirituel, qu'elle a très heureusement érigé & qui subsistera (s'il plaist à Dieu) jusques à la consommation des siècles »<sup>58</sup>.

Cette métaphore se prête au développement d'*exempla*, exercice rhétorique dont Mallevaud, en prédicateur rompu à l'exercice de la persuasion, raffole. Ainsi, au moment de la construction du Calvaire de Saint-Germain, il se trouve juste à côté du chantier un vieux bâtiment qui menace ruine ; personne ne s'en soucie,

« mais un de ces artisans fut fortement inspiré d'y lever la veüe, s'écriant qu'on se retirât promptement, & au mesme instant cette vieille mazure tomba par terre sans blesser personne, qui eust infailliblement ensevely les ouvriers et les religieuses dans ses ruines, si Dieu ou ses saints Anges, par son ordre, n'eût donné cet avertissement »<sup>59</sup>.

On perçoit la morale de l'histoire, qui renvoie à la disparition d'un univers ancien et vicié, remplacé par le royaume de Dieu matérialisé par le monastère des calvairiennes. La fondation de Loudun est encore l'occasion d'une anecdote édifiante : c'est Monsieur de Sillé, un dévot de la ville, et le P. Joseph qui officient devant un grand concours de peuple.

« Les fondemens estant ouverts, quand il fut question de poser la première pierre, il s'en trouva une si dure & si fortement attachée dans l'endroit où on la devoit mettre, que les Ouvriers ne la pouvoient arracher. De sorte que ces Messieurs [...] firent appeler le Maistre Masson, nommé Vriel, qui répondit que ses gens s'y estoient lassés les bras en vain, & que le plus court seroit de mettre la première Pierre contre celle-là. Néanmoins Messieurs l'Avocat & Procureur du Roy voulurent qu'on la rompît à coups de Pic, afin de l'avoir par morceaux [...]. On frappe donc sur cette Pierre, par leur ordre, qui s'estant fendue en plusieurs pièces, se trouva creuse ; avec un petit serpent au milieu... »<sup>60</sup>

Le serpent est aussi en pierre, mais sa tête tombe instantanément en poussière, métaphore du succès du Calvaire sur le mal et le vice, d'autant que le terrain cédé est un ancien jardin de plaisance appelé par les habitants de Loudun le Paradis Terrestre. Dans cet exemple se nouent ce fameux mythe des origines, qui entrecroise temps bibliques et fondation conventuelle, et la métaphore architecturale si présente au XVII<sup>e</sup> siècle dans la littérature<sup>61</sup>, qui ramène l'objet comparé à une certaine rationalité, symétrie, équilibre des formes, pérennité. En somme, l'édifice monumental a en commun avec le jardin du paradis d'être aussi un lieu de perfection et de bonheur de l'âme. On retrouve cette image frappante dans les biographies des quatre

---

<sup>55</sup> AC, p. 496.

<sup>56</sup> AC, p. 13.

<sup>57</sup> AC, pp. 41-42.

<sup>58</sup> AC, p. 80.

<sup>59</sup> AC, p. 502.

<sup>60</sup> AC, pp. 563-564.

<sup>61</sup> Richard SAYCE, « Littérature et architecture au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers de l'Association Internationale d'Études françaises*, n° 24, 1972, pp. 233-250 ; Henri COULET, « La métaphore de l'architecture dans la critique littéraire au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Marc FUMAROLI (sous la dir.), *Critique et créations littéraires en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ed. du CNRS, 1977, pp. 291-306.

premières générales de la Congrégation, introduites chacune par l'évocation des quatre fleuves qui irriguent, selon l'image convenue, le jardin du Paradis<sup>62</sup>.

Mais la pierre est aussi métaphorique : l'enfance exemplaire de Françoise de la Vierge, future calvaيرienne à Morlaix est ainsi qualifiée par Mallevaud : « c'estoit là le solide fondement de son édifice spirituel [...] c'est donc sur cette pierre ferme qu'elle s'éleva dans un esprit de dévotion, de pureté, & d'austérité, avec une si sage conduite, qu'elle n'avoit rien de l'enfance que l'âge »<sup>63</sup>. Cette assertion nous ramène encore au mythe des origines : les fondations préfigurent les qualités du bâtiment ; l'entrée chez les bénédictines et la vie religieuse ne font que manifester des qualités morales et spirituelles préexistantes.

Au terme de cette métaphore de la monumentalité à la fois paysagère, architecturale, symbolique et spirituelle, on peut deviner que la générale de la Congrégation nourrit un secret espoir de canonisation, projet que le travail de Siméon Mallevaud peut peut-être soutenir. Le récollet écrit : « j'ozeray néanmoins dire que presque toutes les religieuses dont j'insère la vie dans ses (sic) Annales, ont esté des saintes à canonizer publiquement, à invoquer particulièrement, & imiter utilement »<sup>64</sup>. Il collecte les miracles et faits surnaturels, de manière parfois très étendue, consacrant ainsi huit pages aux prodiges survenus après la mort de Françoise de la Nativité, religieuse de Morlaix, en 1634<sup>65</sup>. Ailleurs, il souhaite, à propos de la Mère Marie de saint Joseph, décédée à Rennes, au Calvaire dit de Saint-Cyr en 1669 : « il y a plusieurs belles réflexions à faire sur cette Vie, que je laisse aux lecteurs, souhaitant qu'il plaise à Dieu de manifester de plus en plus la sainteté de sa servante »<sup>66</sup>.

\*

Si cette enquête n'a pas permis d'en savoir beaucoup plus sur Siméon Mallevaud, obscur récollet chargé du chantier des *Annales calvaيرiennes*, le travail de cet infatigable religieux met en lumière la première histoire officielle de la congrégation du Calvaire. À partir d'une documentation abondante, scrutée à la fois avec l'exigence de la vérité historique et un projet de relecture des premières années de la Congrégation en vue d'éclairer les continuités plutôt que les conflits et les ruptures, le confesseur des religieuses d'Angers met de l'ordre dans les débuts pour le moins confus de la congrégation, ses dettes – mesurées – à l'égard du P. Joseph, la place d'Antoinette dans cette opération, les figures enfin les plus conformes à une certaine idée de la sainteté en milieu bénédictin. Ce faisant, il impose aussi sa propre vision de la mystique et de l'héroïsme régulier féminin au XVII<sup>e</sup> siècle, probablement concordante avec celle qu'attendait de lui Françoise-Renée du Saint-Esprit. En récollet, il en fait ressortir discrètement la part franciscaine. Ces *Annales calvaيرiennes* ont contribué à présenter plus fermement Antoinette d'Orléans comme fondatrice à part entière de la congrégation, quelque peu escamotée qu'elle avait été par le zèle entreprenant du P. Joseph au lendemain du décès de la religieuse à Poitiers.

Nul doute que ces *Annales* ont conditionné une historiographie abondante, jusqu'à nos jours ou presque<sup>67</sup>, puisqu'on retrouve de longues citations de Mallevaud dans toute la littérature consacrée à la Congrégation du Calvaire au XIX<sup>e</sup> siècle, et encore dans des travaux récents.

---

<sup>62</sup> AC, pp. 976-1010.

<sup>63</sup> AC, p. 803.

<sup>64</sup> AC, p. 491.

<sup>65</sup> AC, pp. 774-781.

<sup>66</sup> AC, p. 938.

<sup>67</sup> *Les premières Mères de la Congrégation des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire*, Poitiers, Oudin, 1865 ; E. BOUCHET, *Madame Antoinette d'Orléans et le Père Joseph. Fondation de l'ordre des bénédictines réformées de Notre-Dame*

---

*du Calvaire*, Orléans, 1879 ; *Madame Antoinette d'Orléans-Longueville*, Poitiers, Impr. Moderne, 1932 et jusqu'à W. AYACH, *op. cit.* Les *Annales calveriennes* ont par ailleurs été lues au réfectoire des novices au XX<sup>e</sup> siècle encore.